



## FICHE Mission de Service Civique Faire vivre les langues dans la ville

- Être âgé de 18 à 30 ans
- Mission de 7 mois, du 4/10/22 au 3/05/22
- 24h par semaine

### Mission

- 1) Développer des actions de sensibilisation au plurilinguisme auprès des publics :
  - Auprès des bébés, des jeunes enfants et de leurs parents : mettre en place des ateliers d'éveil aux langues, par des albums, des comptines, des histoires... Favoriser la participation des familles pour partager leur(s) propres langues.
  - Dans l'espace public lors d'ateliers de rue ou de bibliothèques hors les murs, dans les structures partenaires de l'association (écoles, crèches, ...), proposer des temps de sensibilisation à la diversité des langues. Légitimer et valoriser l'utilisation des langues du monde.
- 2) Participer à la mise en œuvre d'évènements, de temps forts autour des langues, en mobilisant les structures partenaires (bibliothèques, centres sociaux et autres associations du quartier...)
- 3) En lien avec les activités auprès des publics, créer des outils et support de médiation plurilingue (signalétique, kamishibai, boîtes à histoire...)

### Atouts pour la mission :

- Curiosité et ouverture d'esprit : pour aller à la rencontre de publics hétérogènes, de tous âges, de toutes origines.
- Intérêt pour les langues (il n'est pas nécessaire d'être plurilingue puisqu'il s'agira de s'appuyer sur les langues parlées par les habitants)
- Inventivité : pour créer de nouveaux supports plurilingues (Kamishibai, boîtes à histoires, jeux, ...) et de nouveaux formats d'animation
- Avoir l'esprit d'équipe, travailler collectivement (équipe salariée, bénévoles, adhérents de l'association)
- Posséder une facilité de contact, d'animation, avec tout types de public, hétérogène et parfois fragilisés
- Entretenir un travail en réseau et dialoguer avec des interlocuteurs variés
- Intérêt et respect l'esprit de l'association, ses règles déontologiques, ses principes d'action (valorisation du quartier et des personnes sans discrimination), faire abstraction de ses propres représentations pour accueillir le «quartier» avec le plus d'objectivité possible

### Conditions de Travail

- 24h/semaines
- Indemnisation de 473,04 euros par l'Etat, et de 107,58 euros versée par Le Petit Ney
- Prise en charge du Passe Navigo à hauteur de 50% ou Indemnité Kilométrique Vélo
- Travail du mardi au samedi
- Possibilité de travail en soirée en moyenne 1 fois/mois (16h – 24h)
- Repas du midi ou de la soirée fournis et compris dans le temps de travail

**Candidatures à envoyer à [lecafelitteraire@lepetitney.fr](mailto:lecafelitteraire@lepetitney.fr)**